



Les déviances religieuses : concepts romains et modernes

Jörg Rüpke



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lettre-cdf/908>

DOI : [10.4000/lettre-cdf.908](https://doi.org/10.4000/lettre-cdf.908)

ISBN : 978-2-7226-0119-2

ISSN : 2109-9219

Éditeur

Collège de France

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2010

Pagination : 14

ISSN : 1628-2329

Référence électronique

Jörg Rüpke, « Les déviances religieuses : concepts romains et modernes », *La lettre du Collège de France* [En ligne], 29 | juillet 2010, mis en ligne le 20 mai 2011, consulté le 01 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/lettre-cdf/908> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lettre-cdf.908>

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Jörg RÜPKE

Professeur à l'université d'Erfurt (Allemagne)

invité par l'Assemblée des professeurs à l'initiative du Pr John Scheid
a donné en février-mars 2010, quatre leçons intitulées :

1. Les déviances religieuses : concepts romains et modernes
2. Les superstitions : expériences religieuses interdites dans les temples
3. Le discours normatif de l'Antiquité tardive
4. L'individualisation religieuse dans le monde gréco-romain



Qu'est-ce que la « déviation religieuse » dans l'histoire de la religion romaine ? Est-elle l'indice de l'individualisation religieuse dans la société romaine ? L'analyse du professeur Rüpke a révélé une évolution complexe qui dure jusqu'au V^e siècle ap. J.-C. Les textes normatifs de la république romaine tardive ne permettent pas de définir les marges de ce qui constitue le système religieux romain. S'il y a des déviances religieuses, elles concernent des comportements rituels discutables touchant la société en général, et non seulement un corps séparé qui serait la religion romaine. Encore au premier siècle ap. J.-C.,

dans les traités *Sur la superstition* de Sénèque et de Plutarque, la critique des philosophes se concentre uniquement sur le rôle potentiellement dangereux des expériences religieuses dans les sanctuaires en général. Ce qui est donc en cause, ce sont des attitudes générales qui sont critiquables parce qu'elles sont déterminées par une mauvaise compréhension de la nature foncièrement bonne des dieux. Les croire jaloux et méchants induit des conduites rituelles humiliantes qui sont rejetées par la société. Il faudra attendre le V^e siècle de notre ère, pour que le seizième titre du Code Théodosien, qui cons-

titue une étape importante dans le développement du concept de religion, renouvelle complètement la place des religions dans la communauté. Ce texte jette pour l'Europe les bases du statut juridique de la religion. À cette époque, le noyau obligatoire de la religion ne cesse de s'étendre, à mesure que croît son rôle dans la légitimation de l'autorité et de la succession impériales. Dans le cadre de cette normalisation religieuse qui s'approfondit sans cesse, l'individualité religieuse a facilement glissé vers la déviance religieuse. ■

Guillemette BOLENS

Professeure à l'université de Genève (Suisse)

invitée par l'Assemblée des professeurs à l'initiative des Prs Alain Berthoz et Michel Zink
a donné en mars 2010, une conférence intitulée :

Les gestes et la perception du mouvement dans l'art et la littérature

La compréhension d'un texte littéraire ou d'une œuvre picturale se fonde pour beaucoup sur notre capacité à exploiter notre intelligence kinésique. L'intelligence kinésique est la faculté qui nous permet d'élaborer des images motrices et des narrations kinésiques pour comprendre un verbe d'action ou un trope de mouvement, la description d'un geste ou d'un événement sensorimoteur.

En situation réelle, nous reconnaissons aussi bien les similarités que les nuances entre postures et gestes. Ces

nuances sont perçues avec une efficacité permise par des actes cognitifs dynamiques, qui reposent sur un savoir corporel, dit en anglais « embodied cognition ». Une facette de ce savoir corporel est l'intelligence kinésique, par laquelle nous produisons un sens à partir des mouvements perçus.

L'activation neuronale des aires motrices permet l'élaboration extrêmement rapide d'une configuration visuomotrice aboutissant à notre compréhension des mouvements. Cet

acte de cognition motrice n'est pas langagier. Il peut, certes, conduire rapidement à une conceptualisation et une verbalisation. Mais cette mise en mots se fait en un second temps et sur la base de l'acte cognitif moteur.

En outre, les événements kinésiques peuvent être traduits en paroles, et de manières variables, mais ils s'accompagnent de certains paramètres déterminants, que le langage oblitère. La conférence traite du *hiatus* qui existe entre la narration non langagière, induite par les actes de cogni-

